

LES PLASTIQUES

Comment trier vos plastiques?



Ville de Lausanne
Service de la propreté urbaine



REPRIS EN MAGASIN



Bouteilles à boissons en PET



Flaconnages plastiques
Bouteilles de lait
Briques à boisson



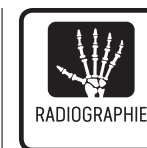
PLASTIQUE DUR
CORPS CREUX



Chaises de jardin
Seaux
Pots de fleurs en plastique



Films plastiques
Flaconnages
Emballages alimentaires



RADIOGRAPHIE



Radiographies



Films plastiques
Photos



REPRIS EN MAGASIN



Flaconnages (contenants en plastique avec bouchon)
Bouteilles d'huile et vinaigre



Bouteilles de PET à boisson
Bouteilles de Lait
Briques à boisson



SAGEX



Polystyrène expansé blanc
Sagex blanc



Flocons d'emballage
Polystyrène expansé de couleur
Laine de verre



REPRIS EN MAGASIN



Bouteilles de lait en plastique



Briques à boisson



CD & DVD



CD-ROM sans emballage
DVD sans emballage
Disques Lazer



Cassettes VHS
Disques vinyl

INFO-DÉCHETS

WWW.LAUSANNE-RECYCLE.CH
 0800804806 (APPEL GRATUIT)
 APPLICATION LAUSANNE

LE SAVIEZ-VOUS ?



Sur le plan de la **recyclabilité et pour une efficacité écologique**, le législateur fédéral et cantonal impose des critères cumulatifs, à savoir une valorisation qui soit techniquement possible, économiquement supportable et écologiquement avantageuse (art. 12 de l'OLED). Le **PET** offre un recyclage matière « bouteille à bouteille » de haute qualité, c'est pourquoi il ne doit pas être mélangé avec les autres plastiques. Pour le **flaconnage et les bouteilles de lait**,

après un processus industriel disponible, ils peuvent être réutilisés sous forme de matières recyclés.

Ces trois fractions sont aussi reprises dans **les commerces de détails** en complément des collectes proposées dans **les déchèteries fixes et mobiles**.

Les plastiques alimentaires et souples (emballages, barquettes, films et sacs en plastiques, ...) ne sont pas repris en déchèterie. Ils ne peuvent

pas être valorisés pour des raisons techniques ou à cause de la mauvaise qualité due à la présence de composites ou d'aditifs. Ils doivent donc être valorisés thermiquement via l'utilisation du **sac taxé**.

Les pratiques lausannoises en matière de plastiques se conforment aux directives de l'Office fédérale de l'environnement, aux recommandations de Swiss Recycling et celles des périmètres vaudois de gestion des déchets.